

## TITRES PROFESSIONNELS

### ANIMATEUR LOISIR TOURISME

N° de fiche: RNCP32350

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date de début des parcours certifiants : 29-05-2019

Date d'échéance de l'enregistrement : 29-05-2024

### CHARGÉ D'ACCUEIL TOURISME LOISIR

N° de fiche: RNCP37396

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date de début des parcours certifiants : 01-08-2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-08-2028

#### Objectifs :

- Orienter et informer les visiteurs, individuellement ou en groupe, dans toutes leurs activités de tourisme, que ce soit en personne, par téléphone ou via les outils web.
- Gérer la clientèle, organiser et diffuser les informations relatives au tourisme, et participer à l'organisation d'événements culturels et festifs.
- Former des animateurs pour animer des activités de jour et de soirée, initier tous les publics aux activités de loisirs, et contribuer à la conception de programmes d'animation adaptés.
- Assurer l'autonomie dans l'accueil de tous les publics, participer au fonctionnement d'une structure touristique, et promouvoir et valoriser ses activités et pratiques.

#### Public cible :

Nos titres sont destinés aux personnes souhaitant animer, accueillir et assister la clientèle dans les établissements touristiques. Ils peuvent être :

- Issus du système scolaire secondaire à partir de 18 ans
- Issus d'une Prépa Sports IRSS
- Étudiants toutes filières souhaitant compléter leur parcours universitaire
- Des salariés ou demandeurs d'emplois en reconversion professionnelle

#### Prérequis :

- Niveau minimum anglais exigé (niveau B minimum)
- Aisance orale et qualité d'animateur
- Attitude professionnelle, et connaissance du milieu professionnel et de tourisme

#### Déroulement de la formation :

La formation est dispensée en alternance.

Elle se déroule en alternance selon la saisonnalité des entreprises du tourisme. Les périodes en entreprise correspondent à la haute saison touristique, les périodes en formation à la basse saison.

#### Programme de la formation :

Liste des activités types et des compétences professionnelles :

Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animation loisirs pour différents publics</li> <li>Créer des animations loisirs pour différents publics</li> <li>Promouvoir des animations loisirs</li> </ul>
Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animer des activités de journées pour différents publics</li> <li>Animer des activités de soirées pour différents publics</li> <li>Assurer la logistique des animations loisirs</li> </ul>
Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner la clientèle lors d'une réservation ou l'achat de prestation touristique en ligne</li> <li>Accueillir, informer et orienter des visiteurs en français et en anglais</li> <li>Organiser les données touristiques et diffuser de l'information sur différents supports</li> </ul>
Contribuer à la mise en oeuvre d'évènements festifs et culturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à la promotion d'évènements festifs et culturels</li> <li>Contribuer à l'organisation et à la logistique d'évènements festifs et culturels</li> <li>Contribuer à l'accueil et à l'animation lors d'évènements festifs et culturels</li> </ul>
Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller et vendre des prestations touristiques et de loisirs et des produits/services additionnels en français et en anglais.</li> <li>Assurer un service de location lié à une prestation de loisirs</li> </ul>
Compétences transversales de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme et loisirs</li> <li>Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un environnement naturel, touristique et de loisirs</li> <li>Adopter et développer une démarche responsable dans le cadre de son activité touristique et de loisirs</li> <li>Utiliser les outils numériques dans le cadre de son activité touristique et de loisirs</li> </ul>

### Animateur Loisir Tourisme :

Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics</li> <li>Créer des animations loisirs pour différents publics</li> <li>Promouvoir des animations loisirs</li> </ul>
Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animer des activités de journées pour différents publics</li> <li>Animer des activités de soirées pour différents publics</li> <li>Assurer la logistique des animations loisirs</li> </ul>

### Chargé d'accueil tourisme loisir :

Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner la clientèle lors d'une réservation ou l'achat de prestation touristique en ligne</li> <li>Accueillir, informer et orienter des visiteurs en français et en anglais</li> <li>Organiser les données touristiques et diffuser de l'information sur différents supports</li> </ul>
Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller et vendre des prestations touristiques et de loisirs et des produits/services additionnels en français et en anglais</li> <li>Assurer un service de location lié à une prestation de loisirs</li> </ul>

### Modalités d'évaluation :

Chacun des apprenants est évalué dans chacune des AT. Il est nécessaire de valider chacune d'elles pour valider son titre professionnel. En fonction des AT, les modalités d'évaluation seront :

- Mise en situation pédagogique et soutenance
- Mise en place d'un projet d'animation et soutenance
- Dossiers et soutenance

### Validation des blocs de compétences :

	Type d'épreuves	Comission d'évaluation
Épreuves 1, 2, 3	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)</li><li>• Dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat</li></ul> Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation	Deux personnes mobilisées par l'OF prises dans la liste des évaluateurs validée par le président de jury

### Formateurs :

- Formateurs experts du secteur d'activité « animation loisir tourisme »
- Educateurs Sportifs (BPJEPS)
- Intervenants professionnels du secteur d'activité « animation loisir tourisme »
- animateurs professionnels du secteur d'activité « animation loisir tourisme »
- Artistes (avec expérience du secteur de l'animation)

### Effectif :

Entre 8 et 26 apprenants maximum et en équivalent temps plein.

### Planning de formation :

- **Rentrées et fin de formation :**
  - Session 1 : Février 2024 – février 2025
  - Session 2 : Novembre 2024 – décembre 2025
- **Volume de formation :** 462 h en formation – le reste en structure d'alternance
- **Amplitude Horaire :** de 8h à 17h30 à titre indicatif. Des travaux et commandes ponctuels peuvent nécessiter de dépasser ces horaires habituels.

### Lieux de formation :

- IRSS LES SABLES-D'OLONNE : Chez Institut Sport Océan – 1, promenade Kennedy – 85100 Les Sables-d'Olonne
- IRSS ROYAN : Le Carel, 48 bd Franck Lamy, Place Jean-Noël de Lipkowski – 17205 Royan

### Tarifs 2024-2025 :

Formation en apprentissage prise en charge par les OPCO

### Taux de réussite :

Pas de statistiques, ouverture des premières sessions en 2024

### Modalités et délais d'accès :

Le candidat doit successivement passer par les étapes :

- Candidature à la formation via le formulaire sur le site [irss.fr](http://irss.fr) (lettre de motivation et dossier scolaire)
- Validation du dossier de candidature
- Entretien de motivation

### Méthodes mobilisées :

Les formations se déroulent en présentiel. Quelques modules spécifiques pourront être proposés en distanciel via l'espace numérique de travail IRSS et le LMS dédié aux capsules auto-formatives. Environ 40% des volumes de formation sont dévolus aux enseignements « théoriques » sur la connaissance des publics, la méthodologie de projet, la réglementation des activités notamment. Environ 60% des volumes de formation sont dévolus aux enseignements « pratiques » et pédagogiques sur les activités physiques de pleine nature, les activités et jeux sportifs, les activités d'entretiens corporels et leurs enseignements, la construction de séance et leur animation.

### Equivalences et passerelles :

- Equivalence UC 1 « encadrer tout public dans tout lieu et toute structure » du BPJEPS Loisirs Tous Publics du Ministère des sports.

### Poursuite de parcours et débouchés :

- Hôte/hôtesse d'accueil et d'information
- Chargé(e) d'accueil
- Conseiller(ère) en tourisme
- Agent(e) de comptoir
- animateur polyvalent

Avec de l'expérience :

- Encadrement d'équipe dans le domaine du tourisme

Avec une formation complémentaire :

- Responsable de coordination touristique territoriale

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

<ul style="list-style-type: none"><li>• Les villages vacances</li><li>• Les hôtel-clubs</li><li>• Les clubs de vacances</li><li>• Les résidences de tourisme</li><li>• Les résidences hôtelières</li><li>• Les parcs résidentiels de loisirs</li><li>• Les campings</li><li>• Les camping-clubs</li><li>• Les parcs de loisirs</li><li>• Les parcs à thème</li><li>• Les parcs aquatiques</li><li>• Les parcs récréatifs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les casinos</li><li>• Les maisons de retraite médicalisées et de séjours</li><li>• Les résidences services seniors</li><li>• Les entreprises de loisirs et de spectacles</li><li>• Les centres de loisirs</li><li>• Les centres de vacances</li><li>• Les centres d'accueil périscolaires</li><li>• Les centres d'accueil intercommunaux</li><li>• Les prestataires de service en animation</li><li>• Les stations touristiques montagnardes et de littoral</li><li>• Les sociétés d'organisation d'évènementiels</li></ul>
--	---

### Retrouvez les informations détaillées sur notre site [www.irss.fr](http://www.irss.fr)

*Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 02 41 62 19 97 ou par mail à l'adresse [handicap@irss.fr](mailto:handicap@irss.fr) afin de pouvoir échanger sur votre situation et vous proposer un parcours adapté.*